

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° I-828

présenté par

M. Fauré et M. Baert

à l'amendement n° 402 de la commission des affaires économiques

APRÈS L'ARTICLE 7

A l'alinéa 1, supprimer le mot :

« , artisanal »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.